



Résolution conférence de branche du secteur de la santé

Investir dans le personnel

Syna lutte contre les fausses économies dans le secteur de la santé. Depuis des années, les investissements sont presque exclusivement consacrés à l'infrastructure et à une concurrence malsaine dans la médecine de pointe. Il faut un plus grand contrôle des pouvoirs publics, de nouveaux modèles de financement et – enfin – de nouveaux investissements dans les conditions de travail et les salaires du personnel.

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil fédéral (CSSN-CN) a récemment présenté un avant-projet de financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires. Les caisses-maladie prendraient désormais en charge toutes les prestations, et les cantons leur rembourseraient au minimum 25,5% de ces coûts. Seules les prestations de soins seraient exclues. Cependant, cet avant-projet ne permettrait pas d'atteindre les objectifs définis par la CSSN-CN: ralentissement de la croissance des primes, transfert d'une partie des prestations du secteur hospitalier au secteur ambulatoire et tarification adéquate.

Tout le pouvoir aux caisses-maladie?

Au contraire: les cantons transféreraient quelque 8 milliards de l'argent du contribuable aux assureurs – sans possibilité d'influencer l'offre ou la qualité des prestations. Or, les caisses-maladie s'intéressent davantage à l'efficacité qu'à la qualité ou aux patient-e-s eux/elles-mêmes. Syna s'oppose résolument à cet avant-projet qui provoquerait une nouvelle vague d'économies, retirerait aux cantons toute responsabilité politique et transférerait beaucoup trop de compétences et de pouvoir aux caisses-maladies.

Les EMS économisent sur le personnel qualifié

Pour le personnel soignant de personnes âgées, la difficulté de prodiguer des soins exigeants lorsque manquent aussi bien le temps que les effectifs n'est que trop familière. Les employé-e-s des EMS sont impuissant-e-s à fournir au quotidien des prestations d'une qualité correspondant à leur exigence morale personnelle. Une étude réalisée à l'échelle nationale révèle que l'environnement professionnel du personnel soignant exerce une influence déterminante sur la capacité des collaborateurs/trices à gérer le stress psychologique. Dans les cas où la dichotomie entre le souhaitable et le faisable devient trop grande, le personnel commence par abdiquer intérieurement, avant démissionner. Les membres Syna souffrent eux aussi des conséquences de l'économie sur le personnel qualifié pratiquée par un EMS sur cinq. Nos membres ont témoigné s'être à plusieurs reprises senti-e-s nettement dépassé-e-s par la situation. Les situations les plus problématiques, voire dangereuses, surgissent lorsqu'un-e membre du personnel soignant doit procéder à des soins exigeant une formation ou une expérience supérieures à celles qu'il/elle possède, et qu'il ne se trouve personne pour l'assister. Dans le cadre des soins à domicile, qui prennent toujours plus d'importance dans le système de santé, on peut affirmer sans exagération que les conditions de travail sont devenues précaires. Syna l'a déjà dénoncé à plusieurs reprises et demande – une fois de plus – que l'on redresse enfin la barre.

Résolution

Syna veut pour le secteur de la santé un environnement de travail humain, qui contribue à soulager plutôt qu'à accroître le stress psychologique – un secteur de la santé qui vise au bien des patient-e-s et à des soins financièrement abordables pour tou-te-s. Nous en appelons aux

employeurs, pour qu'ils accordent à leur personnel – et par là même à la qualité des soins – une plus grande importance qu'à leur marge de bénéfices.

Nous voulons des soins et une assistance aux personnes âgées qui préservent leur dignité et qui ne dévorent pas toutes leurs économies. Nous demandons aux politiques de défendre la santé en tant que responsabilité des pouvoirs publics et de ne pas «refiler la patate chaude» au secteur privé. La direction et la planification des services de santé doivent rester l'affaire de l'État, des cantons et des communes et ne sauraient être simplement confiées aux assureurs privés.

Les ressources du secteur de la santé, où la logique du marché n'a pas sa place, doivent être investies aussi dans les conditions de travail et les salaires du personnel n'ayant pas le titre de médecin-chef.